

Bruxelles, le 15 septembre 2006

## **Aide humanitaire: une nouvelle décision de €10 millions pour les réfugiés Sahraouis en Algérie**

*La Commission européenne vient d'adopter une nouvelle décision de €10 millions pour répondre aux besoins de base des réfugiés Sahraouis qui vivent dans des camps au Sud-Ouest de l'Algérie. Les fonds transitent par le service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), sous la responsabilité du Commissaire Louis Michel. Cette décision porte sur la provision de nourriture, d'eau et d'autres services essentiels.*

Depuis plus de 30 ans, les réfugiés du Sahara de l'Ouest résident dans des camps, près de Tindouf en Algérie. Pour leur survie, ils dépendent entièrement de l'aide internationale. La Commission est le plus grand donateur en apportant une assistance aux victimes de cette crise de longue durée. Cette décision annoncée aujourd'hui va couvrir des projets qui financeront les activités suivantes:

### **Alimentation**

60% des fonds seront consacrés à l'alimentation. Les besoins alimentaires seront assurés par des Organisations non-gouvernementales et par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), un des principaux partenaires d'ECHO dans la région. Cette agence des Nations unies va fournir des rations alimentaires qui assurent un apport journalier de 2100 kcal par personne. Cette décision soutient le programme du PAM en permettant l'achat d'une nourriture de base et le maintien d'un stock-tampon destiné à garantir un approvisionnement régulier de nourriture aux réfugiés. Ces fonds couvriront aussi l'achat d'aliments frais (fruits et légumes, tout au long de l'année; viande et autres produits, pendant le Ramadan) et permettront aux réfugiés, femmes et enfants en particulier, de bénéficier d'une alimentation équilibrée.

### **Eau et assainissement, santé et éducation**

Le reste des fonds couvrira le maintien de services de base. Dans cette région du désert où sont situés les réfugiés, faire face au besoin d'eau est un immense défi auquel il faut continuer de répondre. La santé et l'hygiène sont également des priorités. Les fonds vont permettre le soutien global au système de santé y compris l'achat de médicaments, la mise en œuvre d'actions en faveur des personnes handicapées et la distribution de produits d'hygiène, en particulier pour les femmes. Dans des situations de crise à long terme comme celle-ci, l'éducation est aussi un besoin de base auquel cette décision va répondre.

En complément de la décision d'urgence de €900 000 allouée en février dernier, pour répondre aux inondations qui ont dévasté les camps de réfugiés, d'autres activités concernant les abris seront également financées.

Cette nouvelle aide illustre l'expression continue de la solidarité européenne avec les victimes de cette "crise oubliée". Avec ce nouveau montant, depuis 1993 la Commission a fourni une aide totale de plus de €128 millions pour les réfugiés Sahraouis.

Plus d'information: [http://ec.europa.eu/echo/field/algeria/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/echo/field/algeria/index_en.htm)